

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 22 mars 2022 à 13h30

Palais de Justice de BOBIGNY (93), 173 av. P. Vaillant-Couturier, Salle n° 1. **EN UN LOT**

UN APPARTEMENT à SAINT DENIS (93200)

3 rue du Corbillon, cadastré section Z n°45

LOT NUMERO TRENTE HUIT (38) :

UN APPARTEMENT au deuxième étage, à droite, comprenant, suivant procès-verbal de description dressé le 30 août 2021 par Me LETELLIER, Huissier de Justice associé à TREMBLAY EN FRANCE : cuisine (tableau électrique, plan de travail, évier inox un bac, plaque de cuisson électrique et espace repas), salle d'eau (lavabo, douche, WC), chambre. Et les 30/1.000èmes des parties communes générales. *Selon même PV, l'appartement est meublé mais inoccupé et il n'existe aucun objet ou effet personnel.*

LOT NUMERO VINGT TROIS (23) :

UNE CAVE numéro 11, dans le Bâtiment B (au 3 bis rue du Corbillon).

Et les 2/1.000èmes des parties communes générales.

Cette vente a lieu à la requête du Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble 3 bis rue du Corbillon à SAINT DENIS (93200), représenté par la SELARL BLEROT et Associés, Administrateur Judiciaire, 26 Chemin de la Madeleine (93) BOBIGNY, nommé à cette fonction suivant ordonnance rendue par le Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY le 28 avril 2014, conformément à l'article 29-1 de la loi du 10 juillet 1965, fonction renouvelée suivant ordonnance rendue le 6 mai 2015 par la même juridiction, et renouvelée depuis, ayant pour Avocat Maître Jean-Claude GUIBERE, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis.

MISE A PRIX : 10.000 € (DIX MILLE EUROS)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente.

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATIONS POUR ENCHERIR (en 2 chèques de banque) : 3.000 €
(à l'ordre du Bâtonnier Séquestre) **et 15.000 €** (à l'ordre de la CARPA) à valoir sur les frais, droits et émoluments. **Se munir d'une pièce d'état civil ou d'un extrait KBIS récent.**

Fait et rédigé à BOBIGNY, le 8 février 2022, par l'Avocat poursuivant, Signé Maître Jean-Claude GUIBERE

S'ADRESSER POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS : ► À Maître **Jean-Claude GUIBERE**, Avocat au Barreau de la Seine St Denis, 34 rue de Bourgogne (93000) BOBIGNY, **TEL. 01.48.969.969**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente. ► Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé. ► Sur les lieux où une visite sera organisée **mercredi 16 mars 2022 de 14h30 à 15h.**

► Sur INTERNET : www.vench.fr